



Paris, le 15 juillet 2021

Madame Barbara POMPILI  
Ministre de la Transition Ecologique  
246, Boulevard Saint-Germain  
75007 Paris

Objet : relance des négociations sur le télétravail

N. Réf. : ZN/LJ 21112

Madame la ministre,

FO a porté auprès de vous la demande d'ouverture de discussions sur le télétravail, et obtenu l'inscription de cette thématique au sein de l'agenda social ministériel 2020.

Dès l'ouverture des premières discussions avec votre administration, FO a porté sa plate-forme de revendications (ci-jointe), et porté ses constats issus de la première phase de crise sanitaire.

Début 2021, les discussions ont été interrompues au motif de l'ouverture de négociations globales à l'échelle de la Fonction Publique, discussions auxquelles FO a pleinement contribué.

Suite à la signature de l'accord du 13 juillet avec la ministre en charge de la Fonction Publique, nous demandons la réouverture des négociations ministérielles afin de le décliner, le préciser et en améliorer les mesures dans le périmètre des services et établissements publics de votre pôle ministériel.

Dans ce cadre, FO sera particulièrement attachée au respect des obligations de l'employeur en matière de conditions de travail, à la mise en place d'un réel droit à la déconnexion, au caractère volontaire du télétravail, à la levée des freins existants dans des chartes locales, tout en étant vigilante à ce que les tiers-lieux ne deviennent pas le paravent à des restructurations occultes et à ce que les agents en télétravail conservent un poste de travail dédié dans leur direction.

Par ailleurs, les avancées obtenues ou restant à construire pour les agents volontaires et dont les missions sont télé-travaillables ne doit pas occulter la nécessité d'apporter un signal aux agents dont ce n'est pas le cas. Aussi, FO demande que dans le cadre des négociations ministérielles sur le télétravail, la possibilité d'opter pour une modalité horaire sur 4 jours/semaine soit généralisée.

Enfin, FO tient bien entendu à ce que la gouvernance de ces négociations et produits qui en seront issus relève des instances formelles représentatives, au premier rang desquelles le CHSCT-Ministériel.

Dans l'attente, veuillez croire, Madame la ministre, en mes respectueuses salutations.

Le Secrétaire général



Zainil NIZARALY